

DEC191429DR13

Décision portant nomination de M. Olivier DURANT aux fonctions de Responsable du Système d'Information de la délégation Occitanie Est.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC180338DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Occitanie Est (DR13) notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier DURANT, IR1, est nommé, à compter du 29 avril 2019, Responsable du Système d'Information de la délégation en remplacement de Mme Laurence MANET, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 14 mai 2019

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Jérôme VITRE

